Permis de former

Mis à jour le 20 avril 2022

Conditions d'entrée et prérequis

- Pour le tuteur : avoir au moins 2 ans d'expérience et une qualification en rapport avec l'objectif de la professionnalisation visée - Ne pas suivre simultanément plus de 3 bénéficiaires
- Pour le maître d'apprentissage : soit être titulaire d'un diplôme ou titre du même domaine que celui visé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent et justifier d'une année au moins d'exercice en rapport avec la qualification visée par l'apprenti, soit justifier de 2 ans d'activité professionnelle en rapport avec ladite qualification

Public visé

Tuteurs et maîtres d'apprentissage (chef d'entreprise ou salarié expérimenté, qualifié)

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

14 heures

Validation

Attestation «Permis de Former», certification CERTIDEV

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Test et QCM

Entrée et sortie

Objectifs professionnels

- Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant dans le secteur CHR
- Permettre à l'alternant de tirer profit au maximum de l'alternance
- Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et plus largement le secteur CHR
- Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel
- Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail
- Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant tout au long du parcours de formation
- Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur HC

Contenu

- Accueil et accompagnement de l'alternant dans l'entreprise
- Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel
- Organisation du parcours de formation
- Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail
- Initiation au droit social : objectifs et contenus des contrats de formation en alternance

Modalités pédagogiques

Théorie, cas pratiques et mises en réalisation de l'accompagnement et de l'évaluation en entreprise

Profil des intervenants

Formateurs diplômés et expérimentés en Communication et Psychologie du Travail

Délais et modalités d'accès

– Groupe de 5 personnes minimum à 12 personnes maximum
– Démarrage des sessions sur demande

Financements possibles

Prise en charge des frais de formation possible par votre OPCO (nous consulter pour devis)

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers CS 34218
  54042 NANCY Cedex

Permis de former

permanente

Oui

- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 30 87 00